

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 09
120067

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN LIEU-DIT "PRE DU FEIGNE", A L'EURO SYMBOLIQUE

Maître Laure Vourion, Notaire, a informé le Maire du souhait des légataires de Madame Henriette SIMON, née VILLESANGE, de céder une parcelle dépendant de la succession à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

A l'issue de différents entretiens, les légataires de ce terrain ont transmis, par l'intermédiaire de leur notaire, une proposition de cession au prix de 1 €.

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2241-1 et suivants ;

VU l'évaluation du terrain précité donnée par France Domaine par lettre du 20 juillet 2012 ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition à l'amiable du terrain appartenant à la succession de Madame Henriette SIMON, situé lieu-dit "Pré du Feigne", cadastré section BI n° 42, d'une superficie de 12 643 m², au prix de 1 € ;
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire et notamment l'acte authentique d'acquisition.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 21 septembre 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procuration..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA (absent points n° 1 et 2), Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (absent point n°1 - procuration à M. FEVE-CHOBOUT), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique VALENTI	à	Joëlle BERNARD
Etienne HUMBERT	à	Lovely CHRETIEN
Bineta ABDOULAYE	à	Pierre LEROY
Francine WALTER	à	Ramata BA

Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.